

Citeo, donnons ensemble une nouvelle vie à nos produits

Dossier de presse / Septembre 2017

CITEO

Le nouveau nom
d'Eco-Emballages et Ecofolio



« La fusion des sociétés Eco-Emballages et Ecofolio a pour ambition d'augmenter l'efficacité du tri et du recyclage en France et de créer un levier puissant pour protéger nos ressources naturelles et l'environnement. »

Philippe-Loïc Jacob, Président du Conseil d'administration de Citeo



Une nouvelle page s'ouvre avec Citeo. Née du rapprochement d'Eco-Emballages et d'Ecofolio, Citeo devient **la première société** dédiée aux entreprises pour leur permettre de réduire l'impact environnemental de leurs emballages et papiers au meilleur coût.

Le monde change, **l'économie circulaire est devenue une priorité nationale et européenne** : responsabilité sociétale des entreprises et attentes des consommateurs se rejoignent pour une même exigence.

C'est ce changement que Citeo veut accompagner et accélérer, **en apportant des solutions aux entreprises** pour répondre à leurs besoins de simplification et d'innovation, **en mobilisant les citoyens** pour ancrer la consommation durable dans nos modes de vie, **en améliorant la compétitivité des filières emballages et papiers**, en créant de la **valeur dans les territoires** – et conjuguer ainsi performances économique et environnementale.

En associant des talents et des compétences qui jusqu'ici travaillaient au sein de deux entreprises séparées, Citeo sera ainsi **un pôle d'expertise**,

de conseil et d'innovation encore plus fort pour accélérer le développement de l'économie circulaire, et in fine participer au progrès collectif de notre société.

Citeo propose un projet d'entreprise fondé sur **l'efficacité, l'innovation et les synergies entre acteurs** :

- **Simplifier** en offrant aux entreprises une expertise globale pour leurs emballages et leurs papiers. Simplifier aussi les messages et les consignes sur tout le territoire pour une meilleure compréhension et appropriation par les consommateurs-citoyens.
- **Dialoguer** à travers un espace de concertation entre tous les acteurs de l'économie circulaire – les entreprises, les collectivités, les opérateurs et industriels du recyclage, les pouvoirs publics et les associations.
- **Optimiser** pour développer l'efficacité du dispositif, maîtriser les coûts du recyclage, favoriser l'innovation et créer des opportunités économiques.

« L'ambition de Citeo est de conjuguer performances économique et environnementale. D'offrir des solutions qui font progresser le recyclage à moindre coût. De donner à chacun et à tous l'envie d'agir au quotidien. »

Jean Hornain, Directeur général de Citeo

Conjuguer performances économique et environnementale

La participation des entreprises à la filière recyclage est devenue bien plus qu'une obligation légale : c'est une attente de la société et des consommateurs. **La responsabilité sociale des entreprises** n'est plus un enjeu accessoire, elle est **partie intégrante du contrat de confiance qui lie les entreprises à leurs clients.**

Le modèle économique linéaire (extraire – produire – consommer – jeter) épuise les ressources et les écosystèmes de notre planète et engendre un dérèglement climatique aux conséquences environnementales, sociales et économiques désastreuses.

De nombreuses études ont montré que la prévention et le recyclage sont des leviers d'action directs contre le changement climatique. En développant leur efficacité, ils peuvent nous permettre d'atteindre notre ambition collective dans des conditions financières sobres et supportables pour nos concitoyens et nos entreprises.

Si nous voulons un monde plus durable, l'économie circulaire est donc **une nécessité.**

Elle est aussi **une formidable opportunité économique**, créatrice de croissance, d'emplois et de nouveaux métiers – elle occupe déjà près de 800 000 personnes en France; on évalue à 2 millions le potentiel de création nette d'emplois lié au développement de l'économie circulaire à l'échelle de l'Union européenne à l'horizon 2030. Elle représente donc une évolution particulièrement porteuse pour de nombreuses filières industrielles.



Pour nous, il s'agit de créer ce cercle vertueux à travers :



L'éco-conception : essentielle, elle impose que l'ensemble du cycle de vie d'un produit soit pris en compte dès sa conception.



La consommation durable : nécessaire, elle suppose le passage d'une société du tout-jetable à une société de biens durables, réutilisables et recyclables.



Le recyclage : primordial, il doit continuer à progresser, grâce à des filières pérennes et des innovations technologiques.



Un rapprochement historique

Aujourd'hui, la création de Citeo signe le **renouveau d'un pacte de responsabilité** entre les entreprises de l'industrie, du commerce, de la distribution et des services, **au bénéfice des enjeux environnementaux et économiques de notre société.**

La création de Citeo est le **résultat d'une ambition collective** : deux sociétés, Eco-Emballages et Ecofolio, s'unissent pour être une force de changement et de transformation du dispositif national de tri et de recyclage.

En vingt-cinq ans, le tri est devenu le premier geste environnemental des Français et permet de recycler deux emballages sur trois et plus d'un papier sur deux.

Pourtant, alors que l'économie circulaire est une priorité nationale, le taux de recyclage des emballages ménagers et des papiers progresse trop lentement. Les enjeux sont nombreux.

- **De fortes disparités de performances de tri**, avec notamment des jeunes et des urbains qui trient moins que la moyenne nationale : 60 kg/habitant/an à la campagne, 40 kg dans les villes, 34 kg dans les grandes métropoles pour les emballages ménagers.

- **Une augmentation des tonnes triées** : à l'horizon 2022, la France produira 400 000 tonnes supplémentaires de matériaux triés dont 135 000 tonnes de nouveaux plastiques.
- **Un vieillissement du dispositif industriel** : le parc de centres de tri est fragmenté et sous-équipé par rapport à nos voisins européens.
- **Des coûts qui augmentent** : sans modernisation de l'outil industriel, le coût brut du dispositif de collecte, de tri et de recyclage en France, s'accroîtra de 255 millions d'euros d'ici à 2022.

Pour engager des réformes aussi importantes, il faut créer des synergies et mutualiser les savoir-faire. C'est le pari de Citeo.

REP

La Responsabilité Élargie des Producteurs

La REP a été mise en place dès 1992 pour les emballages. Depuis cette date, les entreprises contribuent financièrement, ou pourvoient par elles-mêmes,

à la gestion des déchets et à la réduction de l'impact environnemental des emballages ménagers qu'elles mettent sur le marché. Ce principe a depuis été repris dans de nombreux pays européens et étendu à une vingtaine d'autres filières REP en France dont

les papiers, les produits électriques et électroniques, les piles et accumulateurs, l'ameublement ou les pneumatiques. Au cœur de la REP et au service des entreprises, les éco-organismes comme Eco-Emballages et Ecofolio ont joué un rôle essentiel

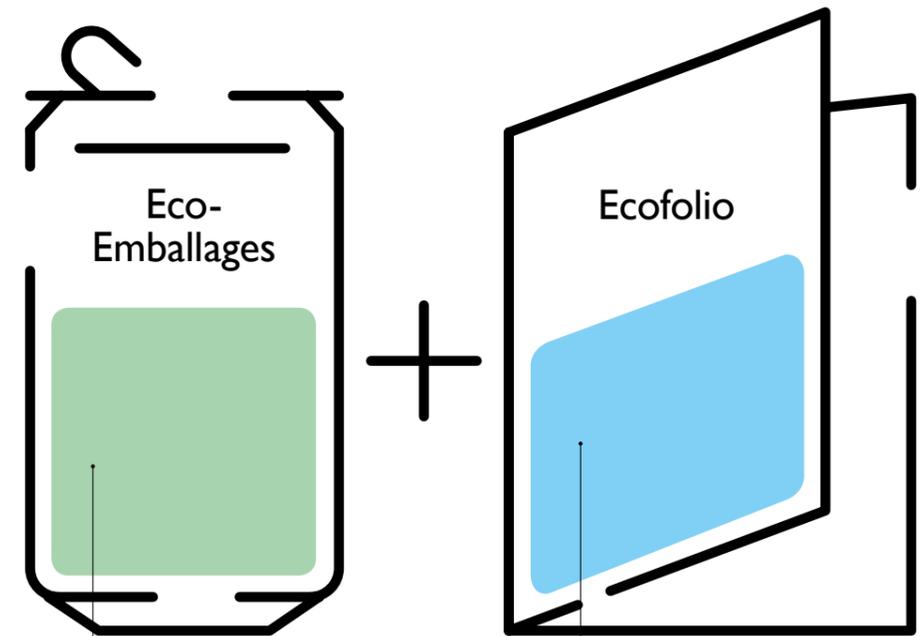
dans ce qui est déjà aujourd'hui une vraie réussite française : la cocréation d'une économie circulaire performante qui repose sur les efforts conjoints des entreprises, des collectivités, des recycleurs et, bien entendu, des citoyens.

Deux sociétés au bilan robuste

Eco-Emballages a été créée en 1992 pour organiser le dispositif national du tri et du recyclage. Ses missions : trier mieux, recycler plus et réduire les emballages ménagers.

Adelphe, créée en 1993 par le secteur des vins et spiritueux sur le même modèle, devient la filiale d'Eco-Emballages en 2005 et accompagne également les entreprises du médicament.

Ecofolio a été créée en 2007 comme éco-organisme chargé de développer le recyclage des papiers graphiques en France. Ses missions : investir, innover, sensibiliser.



68%

Le taux de recyclage des emballages ménagers est passé de 18% à 68% en 25 ans

56 millions de tonnes d'emballages recyclées depuis 1992

9 milliards d'euros investis par les entreprises depuis 1992 dans le dispositif de tri et de recyclage

106 000 tonnes

d'emballages évitées entre 2007 et 2012 grâce à l'éco-conception

3,3 millions de tonnes d'emballages recyclées en 2016 = 2 millions de tonnes de CO₂ évitées

50 000 entreprises clientes

55%

C'est le taux de recyclage des papiers. Il est passé de 41% à 55% en 10 ans

12 millions de tonnes de papier recyclées depuis 2007

500 millions d'euros investis dans le recyclage des papiers depuis 2007

58%

des papiers éco-conçus en 2016

1,3 million de tonnes de papiers recyclés en 2016 = 26 milliards de litres d'eau économisés

11 000 entreprises clientes

Notre feuille de route pour amplifier le mouvement

La fusion entre Eco-Emballages et Ecofolio va permettre d'apporter plus de solutions aux entreprises, de les accompagner dans leur responsabilité environnementale, de rendre le dispositif de tri et de recyclage plus efficace et de mieux répondre aux exigences des citoyens.

C'est aussi l'occasion de renforcer le dialogue et la coconstruction avec l'ensemble des parties prenantes, y compris les start-up et la société civile. Enfin, pour répondre à la dimension européenne des enjeux et des flux de l'économie circulaire, Citeo

attachera un soin particulier à travailler avec les autres éco-organismes français et européens, afin de fédérer les énergies et partager les bonnes pratiques.

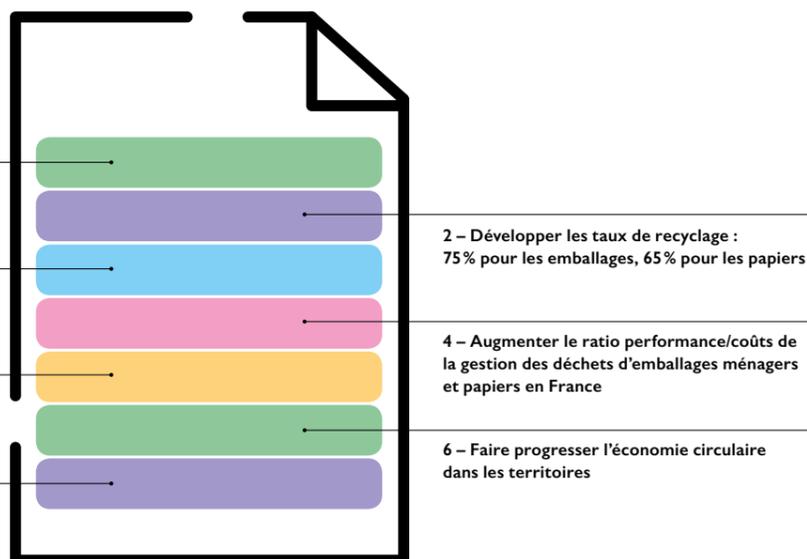
Nos objectifs à l'horizon 2022

1 – Permettre aux Français de trier 100% des emballages et papiers

3 – Aider les collectivités à atteindre le zéro mise en décharge

5 – Développer l'éco-conception (jusqu'à 40 millions d'€ sur 5 ans) et consolider les filières matériaux

7 – Mobiliser les consommateurs-citoyens pour passer à 2 « trieurs systématiques » sur 3 et réduire les erreurs de tri



2 – Développer les taux de recyclage : 75% pour les emballages, 65% pour les papiers

4 – Augmenter le ratio performance/coûts de la gestion des déchets d'emballages ménagers et papiers en France

6 – Faire progresser l'économie circulaire dans les territoires

Trois terrains d'action

1 Plus de solutions pour les entreprises

Citeo accompagne les entreprises pour répondre à leurs enjeux de compétitivité, de responsabilité sociale et d'image, tout en maîtrisant les coûts.

Citeo accélérera la dynamique initiée par Eco-Emballages visant à mettre les entreprises clientes au cœur de sa stratégie, via quatre services clés :

- Un parcours client simplifié pour leur faire gagner du temps tout en garantissant la conformité et la sécurité de leurs démarches administratives, avec quatre types de déclarations adaptés à leurs spécificités.
- De la data, des analyses, du benchmark pour faciliter le pilotage, grâce à un tableau de bord individuel complet qui synthétise l'ensemble des données déclaratives et des indicateurs sur le bénéfice environnemental de leur contribution.
- Une aide renforcée à l'éco-conception pour les accompagner dans la réduction de l'impact environnemental de leurs emballages et papiers à chaque étape de leur développement : du conseil, des formations, des diagnostics sur site, un partage de bonnes pratiques et des appels à projets pour développer et financer des projets spécifiques.
- Un accompagnement dans la mise en œuvre de programmes de sensibilisation pour mobiliser les consommateurs autour du geste de tri.

« En vingt-cinq ans, nous avons tissé des liens avec l'ensemble des acteurs pour développer le recyclage des emballages. Ce savoir-faire et cette expérience unique vont nourrir nos offres et services pour que chaque client puisse s'assurer que l'emballage qu'il met sur le marché est bien conçu, son consommateur bien informé, et qu'une filière de valorisation est en place et est efficace. »

Antoine Robichon,
Directeur clients et marketing de Citeo

2 La modernisation du dispositif

Le dispositif de collecte, de tri et de recyclage avec les collectivités et les opérateurs sera modernisé, avec deux enjeux prioritaires : le recyclage des plastiques et le tri dans les grandes villes.

Citeo continuera de travailler sur la maîtrise des coûts du dispositif à l'horizon 2022.

Citeo pourra mobiliser jusqu'à 200 millions d'euros d'ici à 2022, en réalisant des appels à projets sur le dispositif de collecte tous les ans et sur le tri tous les deux ans.

Citeo s'attachera à promouvoir l'innovation, tant au sein de l'entreprise que dans tout l'écosystème, afin de faire émerger de nouvelles solutions. Nous nous mobiliserons à travers un partage des innovations, l'accompagnement des start-up porteuses de solutions pour nos clients et pour les collectivités locales, et le soutien de projets innovants.

Comment nous allons moderniser le dispositif



L'économie circulaire est source d'innovations technologiques (et vice versa)

La valorisation de matières aujourd'hui jetées et l'utilisation rationnelle des ressources nécessitent l'introduction de technologies de rupture. La Confédération européenne de l'industrie papetière (CEPI) a par exemple identifié une dizaine d'innovations qui pourraient donner au secteur une nouvelle jeunesse : la technique de dissolution des fibres de bois constitue notamment

une alternative plus économique et écologique aux techniques actuelles d'extraction des fibres.

Côté collecte et sensibilisation, des dispositifs innovants sont testés en permanence dans le domaine des emballages ménagers pour tirer parti des innovations technologiques. Par exemple, les bacs connectés, les plateformes digitales ou les machines de recyclage qui récompensent les utilisateurs, permettent d'adapter la collecte et le tri aux nouveaux usages urbains et nomades.

3 Une mobilisation renforcée des citoyens

Nous aiderons les citoyens à mieux trier. Nos actions pour encourager les comportements responsables doivent correspondre aux évolutions sociétales profondes : **la digitalisation de tous les secteurs d'activité et l'essor de la consommation collaborative** ont généré de nouvelles attentes et une exigence plus élevée de la part des consommateurs.

Citeo continuera à développer des solutions pour simplifier le geste de tri et garantir son efficacité, à travers :

- l'extension des consignes de tri à tous les emballages;
- le déploiement de dispositifs de collecte accessibles 24h/24;

- la mise en place de services pour donner la bonne information en temps réel;
- de nouveaux outils digitaux, utilisant la géolocalisation notamment.

Sur le plan de la sensibilisation du citoyen-consommateur, Citeo focalisera ses efforts pour faire changer durablement les comportements, en déployant des actions de mobilisation, en particulier auprès des jeunes et dans les villes, dans différents contextes de consommation et moments de vie des Français. Les partenariats avec les entreprises, les collectivités, les associations et les écoles continueront à être une priorité pour que le geste de tri devienne un réflexe au quotidien.

Citeo, une entreprise en lien avec les acteurs de l'économie circulaire

Avec les entreprises – Nous leur apportons des solutions innovantes pour répondre à leurs enjeux réglementaires, de coûts et de réputation, tout au long du cycle de vie de leurs emballages et papiers

Avec les consommateurs-citoyens – Nous leur donnons l'envie et les moyens de trier mieux et plus, en simplifiant le geste de tri et en donnant de la valeur à leur geste au quotidien

Avec les collectivités locales – Nous investissons pour impulser des projets et déployer de nouvelles solutions adaptées pour collecter, trier et recycler toujours plus au meilleur coût

Avec les opérateurs industriels du recyclage – Nous agissons pour dynamiser le marché de la reprise et des matières premières secondaires

Avec les associations – Nous travaillons ensemble pour sensibiliser les citoyens à la valeur du geste de tri et répondre au mieux aux préoccupations des consommateurs

Avec les start-up – Nous collaborons pour être à la pointe de l'innovation et développer l'économie circulaire

Avec les pouvoirs publics – Nous pilotons le dispositif dans un souci d'équité et de rigueur

« Nous avons une formidable opportunité, en maîtrisant les coûts de collecte, de tri et de recyclage des déchets, de multiplier la productivité des ressources et créer de nouveaux marchés. »

Géraldine Poivert, DGA, Directrice des opérations de Citeo

Une gouvernance représentative de l'ensemble des metteurs en marché

Citeo est une société à but non lucratif créée par les entreprises pour réduire l'impact environnemental de leurs emballages et papiers.

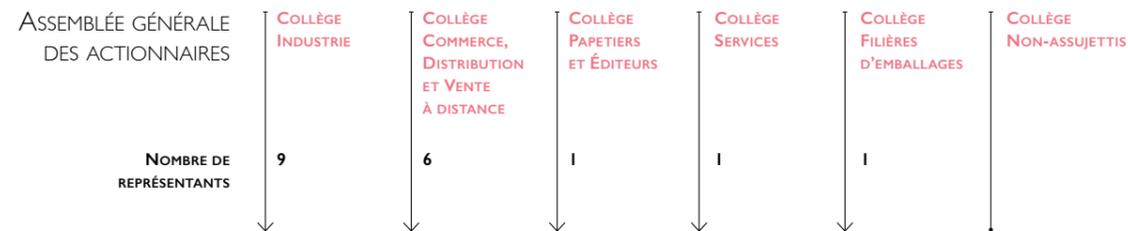
La gouvernance de Citeo est représentative des différents secteurs concernés et les metteurs en marché seront réunis en quatre collèges :

- Industrie
- Commerce, distribution et vente à distance
- Papetiers et éditeurs
- Services

Deux autres collèges seront composés, d'une part, des filières d'emballages et, d'autre part, de représentants d'autres parties prenantes.

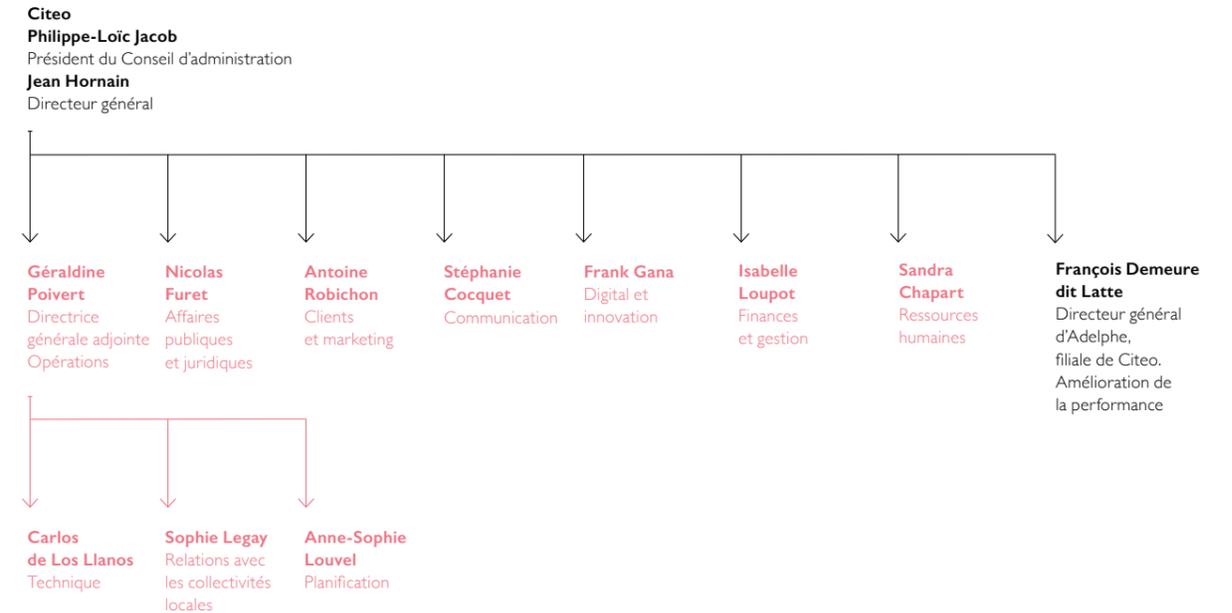
Philippe-Loïc Jacob est Président du Conseil d'administration de Citeo et Jean Hornain, Directeur général.

Notre gouvernance



CONSEIL D'ADMINISTRATION | 18 ADMINISTRATEURS

Notre organisation



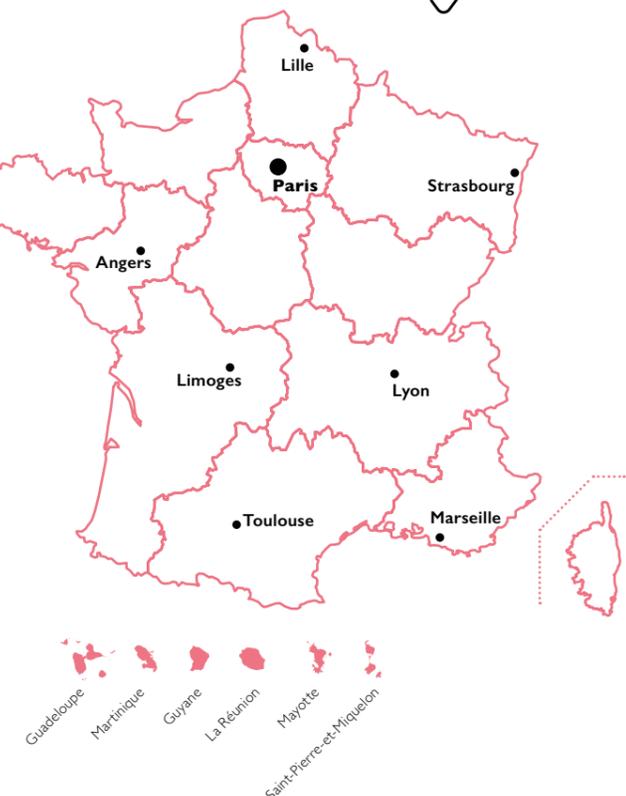
Nos effectifs en France

250

collaborateurs travaillent avec engagement, passion et excellence au service du développement de l'économie circulaire

Avec un siège situé au 50, boulevard Haussmann, à Paris, Citeo pourra compter sur les équipes des **8 directions régionales**, à Angers, Lille, Limoges, Lyon, Marseille, Paris, Strasbourg et Toulouse afin d'inscrire son action au cœur des territoires.

- Paris**
Siège
Direction régionale IDF
- Angers**
Direction régionale Ouest
- Lille**
Direction régionale Nord
- Limoges**
Direction régionale Centre-Ouest
- Lyon**
Direction régionale Centre-Est
- Marseille**
Direction régionale Sud-Est
- Strasbourg**
Direction régionale Est
- Toulouse**
Direction régionale Sud-Ouest



Engagée, proche et inventive, CITEO est une marque citoyenne éco-conçue

Nous sommes le partenaire de référence des entreprises et des citoyens pour développer des solutions efficaces pour le tri et le recyclage dans les territoires. Nous voulons que notre marque incarne cette volonté d'agir. Qu'elle exprime notre conviction : l'économie circulaire est l'affaire de tous et la responsabilité de chacun.

CITEO + 

Le nom Citeo a été construit à partir du mot « cité », qui désignait une communauté de citoyens réunis par des choix de vie communs dans la Grèce antique, et de la **lettre O**, qui évoque l'économie circulaire et l'union des actions de tous.

Par sa construction, notre nom exprime notre conviction que l'économie circulaire est l'affaire de tous et la responsabilité de chacun.

Avec les designers et les ingénieurs, nous avons cherché, essayé, puis trouvé des solutions... pour éco-concevoir le logo, la typographie, les couleurs, les illustrations et les photos... et même le site Web.

Chaque ingrédient de la marque Citeo est fait pour limiter la quantité d'encre et le nombre de pages imprimées et le poids des fichiers en digital.

Une marque citoyenne

Engagée

Nous sommes une marque investie auprès de nos publics, avec la conviction forte que l'économie circulaire est au cœur d'un modèle vertueux. Nous sommes engagés pour conjuguer performances économique et environnementale.

Proche

Être à l'écoute de toutes les attentes, anticiper les besoins, se rendre disponible sont une marque d'attention quotidienne. Nous sommes proches des citoyens, des entreprises et des collectivités par notre ancrage fort au cœur des territoires.

Inventive

Rien ne se perd, tout se transforme. Il faut être profondément créatif pour imaginer de nouvelles vies à nos produits, pour apporter des solutions à nos clients et répondre à leurs enjeux.

Éco-conçue

Nous nous sommes inspirés de l'éco-conception, cette démarche dans laquelle nous accompagnons les entreprises pour limiter l'impact environnemental de leurs produits dès leur conception. Pourquoi ne pas l'appliquer à la création de notre marque?

C'est comme ça qu'est née l'idée de l'éco-branding! Créer une marque conçue pour limiter son impact environnemental tout en gardant le plus d'impact visuel possible.





**50, boulevard Haussmann
75009 Paris
citeo.com**

Contact presse :

Olivia Retali
Responsable relations médias
olivia.retali@citeo.com
presse@citeo.com
Tél.: 01 81 69 05 83